

Communiqué de presse

Sujet	Les Vert'libéraux soutiennent les réseaux de soins intégrés
Contact	Thomas Weibel, Conseiller national, 079 602 13 57
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél : +41 31 322 60 57 schweiz@grunliberale.ch , www.grunliberale.ch
Date	17 juin 2010

Les Vert'libéraux saluent un pas petit mais essentiel dans la politique de la santé publique

Le projet de réseaux de soins intégrés représente un premier pas important vers une révision de la loi sur l'assurance-maladie. Les Vert'libéraux soutiennent ce projet, car c'est un pas dans la bonne direction. Les Vert'libéraux souhaiteraient plus de concurrence et continuent de croire en une autorégulation à condition qu'un marché réel se développe dans le système de la santé publique. Ils sont cependant conscients que, dans l'intérêt d'un système de santé fonctionnel, les réformes doivent se faire par petits pas.

Bien que la nécessité d'une révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) soit évidente, rien n'a pu être fait jusqu'à aujourd'hui. Pendant des années, la politique de la santé publique a été bloquée par divers groupes d'intérêts. Les Vert'libéraux soutiennent sans réserve le projet adopté par le Conseil national.

Le projet de réseaux de soins intégrés ne résoud bien sûr pas tous les problèmes. C'est toutefois un pas petit mais important qui est fait. Un réseau de soins intégrés est un système médical qui garantit un soin intégré sur l'ensemble de la chaîne de traitements. Cela signifie que le médecin familial est responsable de l'envoi ou non du patient vers un spécialiste et porte également une responsabilité dans les coûts du traitement. Le projet prend en compte aussi bien les assurés que les assurances et les prestataires de soins dans sa solution. Les trois parties sont mises devant leurs responsabilités et c'est pourquoi ce compromis est bon.

En plus d'une meilleure qualité des soins, les réseaux de soins intégrés ont également un autre avantage qui est la transparence dans les contrats d'assurance. L'assuré pourra ainsi mieux comparer les différentes offres. Ceux qui parlent de baillonnement des assurés ne cherchent que la polémique, dans le but de bloquer à tout prix les réseaux de soins intégrés. Des modèles de soins intégrés doivent être proposés dans toute la Suisse avant 3 ans.

L'assuré pourra, comme avant, librement choisir le contrat d'assurance qui lui convient ainsi que son médecin de famille. Des incitations, comme par exemple une franchise 10% moins chère, récompenseront ceux qui choisiront un modèle de soins intégrés. Les Vert'libéraux veulent laisser au Conseil fédéral le soin de fixer le montant exact de cette incitation et renoncent donc à fixer dans la loi un montant maximal pour la participation aux coûts.

Les Vert'libéraux souhaiteraient que les réformes du système de santé publique se poursuivent. Le choix des assurés doit rester garanti, tandis que l'obligation de contracter des assurances envers les prestataires de soins doit être restreinte, voire supprimée. C'est à cette condition qu'une réelle et saine concurrence pourra voir le jour dans le système de la santé. Les Vert'libéraux en sont convaincus : seule une vraie concurrence permettra de faire baisser les coûts sans pour autant faire baisser la qualité ou faire apparaître un système de santé à deux vitesses.